

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	17

Date de la convocation

10.12.2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

Séance du 17 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 17 décembre,

À 20 heure et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

Présents :

Adjoints au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} Adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 4^{ème} Adjoint.

Conseillers municipaux :

M. Jérémy BONIOL, M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, Mme Louissette PERROTIN, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Thierry BENOIT.

Absents /Excusés : Mme. Claudie BLANC, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN.

Délibération n°54/2024

Objet : COTELUB – Changement de dénomination – Modification des statuts

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du changement de dénomination de la « Communauté Territoriale Sud Luberon » en « Communauté de Communes Sud Luberon ».

Lors de la séance du Conseil Communautaire en date du 31 octobre 2024, il a été expliqué que bien que COTELUB soit juridiquement une communauté de communes, cette mention « Communauté de Communes » n'apparaît pas explicitement sur les arrêtés préfectoraux, comme la constaté le service des relations avec les collectivités territoriales. Le terme « communauté territoriale » étant dépourvu de toute existence juridique, il pourrait prêter à confusion quant à la nature de la communauté de communes. D'où la proposition de modification des statuts afin que la « Communauté Territoriale Sud Luberon » soit renommée « Communauté de Communes Sud Luberon ».

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 084-218400422-20241217-DE_54_2024-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve ou désapprouve, le changement de dénomination de la « Communauté Territoriale Sud Luberon » en « Communauté de Communes Sud Luberon » et la modification des statuts.

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Fait à Cucuron, le 19.12.2024

Le Maire

Philippe EGG

La secrétaire de séance

Mme Anne-Marie DAUPHIN

2^{ème} Adjointe



Publiée le :